



Communiqué intersyndical CGT, CFE-CGC, FO et UNSA

Paris, le 19 juin 2017

AVENIR DU STATUT IEG

ENCORE UNE AVANCEE OBTENUE PAR LA CGT, LA CFE-CGC, FO ET L'UNSA

La mobilisation de l'intersyndicale CGT, CFE-CGC, FO et UNSA a payé.

Après avoir reçu un courrier des employeurs indiquant qu'ils ne solliciteraient pas du Gouvernement l'insertion d'une disposition spécifique IEG dans les futures ordonnances permettant la transformation du Statut national des IEG en convention collective, c'est l'Etat qui vient de siffler la fin de la partie.

Dans un courrier reçu ce jour, le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a écrit à l'intersyndicale un courrier dans lequel il est indiqué :

*« J'ai pris connaissance d'un message très clair de la part d'organisations d'employeurs (...) qui vous a été adressé. Celui-ci indique que ces organisations ne demandent pas l'insertion dans le projet de loi évoqué de dispositions relatives aux règles statutaires de la Branche des IEG. **Je vous indique également qu'il n'est pas dans les intentions du Gouvernement de faire figurer dans ce texte des dispositions de cette nature** ».*

La fermeté, la détermination et l'union syndicale des fédérations CGT, CFE-CGC, FO et UNSA ont payé dans l'intérêt des salariés et de la Branche, face aux organisations syndicales qui avaient déjà accepté le principe de la disparition du Statut national des IEG.

Les fédérations CGT, CFE-CGC, FO et UNSA se rencontrent ce lundi après-midi pour vérifier que les conditions sont réunies pour lever le préavis de grève du 22 juin.

Cette date anniversaire du 22 juin sera-t-elle une fête du Statut des IEG ?